

**Cristina Hurtado-Beca**  
*CERC, Santiago de Chile*

## LE DEUXIÈME EXIL : LE RETOUR AU PAYS

*« A la différence de l'information, le réel ne se soucie pas de transmettre le pur en soi de l'événement, il l'incorpore dans la vie même de celui qui raconte pour le communiquer, comme sa propre expérience » (Walter Benjamin, 1979).*

Mesurer la dimension de l'exil c'est aussi mesurer la dimension de la marginalité, de l'autre, de l'étranger, de celui qui ne fait pas partie du groupe.

Pour l'exilé qui rentre dans son pays d'origine, ce retour est le deuxième exil ou plutôt ce que l'on peut appeler l'exil caractérisé. C'est d'autant plus l'exil qu'il croyait retrouver « *son pays* ».

Mais le pays originaire n'est plus « son pays ». Tant de choses ont changé depuis son départ, et c'est par peur de l'oubli qu'il enfouit dans sa mémoire un pays idéalisé.

En effet, l'exilé n'a pu participer aux transformations survenues pendant son absence dans son pays d'origine ; de plus il revient dans un pays qui n'est plus, dans son imaginaire, celui qu'il avait quitté quelques années auparavant.

L'absence a forgé l'image d'un pays dont il a inconsciemment filtré les événements, à

distance — par contraste à un vécu quotidien subi. La seule réalité à laquelle il a affaire, a les traits de l'oubli et il « *ne saurait toucher au réel que par la magie du rêve* » (Milner, 1988, p. 65).

Celui qui retourne au pays est donc étranger à double titre : étranger par rapport au pays réel, et étranger par rapport au pays du rêve. De surcroît, lorsque l'exilé a passé de longues années dans un pays d'accueil, et auquel il a réussi tant bien que mal à s'adapter, au moment de rentrer il aura beaucoup changé et sera certes bien différent de celui qui était parti. Ainsi, la distance entre les valeurs qui sont devenues maintenant les siennes et celles de son pays d'origine est d'autant plus grande que le pays d'accueil ou, tout au moins, le milieu qui entourait l'exilé et avait facilité son insertion manifestait une sensibilité et des valeurs autres que celles que possède aujourd'hui son pays d'origine.

Dans les interviews que j'ai réalisées au Chili<sup>1</sup>, l'*exil* et le *retour au pays* prennent des significations très différentes selon le pays d'accueil et selon la catégorie socio-professionnelle de l'exilé. Par exemple, l'exil européen, l'exil sud-américain et celui des pays socialistes révèlent trois dimensions bien distinctes, mais le processus du double déracinement et la confrontation de deux cultures apparaissent communs même si leurs contenus sont différents et présentent des aspects plus ou moins défavorables à la réinsertion. J'évoquerai ici en priorité ceux qui ont vécu leur exil dans des pays d'Europe occidentale et qui sont rentrés au Chili avant l'avènement de la démocratie. Mon propos est seulement de « montrer » le parcours qu'ont vécu avec difficulté ceux qui, suite à des années d'exil, croient rentrer « chez-eux ».

L'analyse des difficultés que pose la réinsertion au pays d'origine nous amène, en premier lieu, à nous interroger sur la manière dont s'est produit le départ. Le départ forcé, départ qui n'a pas fait l'objet d'un choix personnel, apparaît déterminant pour l'exilé qui a pour horizon l'espoir de rentrer un jour.

Tout au long des années passées dans le pays d'accueil, l'exilé reste dans l'attente permanente de la chute de la dictature ; ainsi ne s'installe-t-il jamais véritablement... ! La précarité de sa manière d'habiter — abstraction faite des problèmes économiques — comme s'il ne faisait que camper, est tout à fait significative de cet état d'esprit<sup>2</sup>.

Cette attente du retour se passe en songeant à un pays doublement imaginaire, d'une part, celui qu'il a dû quitter et qui, objectivement, n'existe plus, et, d'autre part, celui qu'il a gardé en mémoire et dont il a gommé presque tous les aspects négatifs. L'exilé rêve de retrouver ce que sa mémoire a retenu de positif et qui, comparé à sa vie d'exilé, semble tellement meilleur. Il lui manque ses amis, le fait d'être connu et reconnu, comme le rôle politique qu'il a joué dans une conjoncture particulière. En réalité, il lui manque tout ce qui marque profondément son sentiment d'appartenance au pays d'origine. Enfin, le retour représente aussi l'espoir de réaliser un jour tous les désirs nourris au loin.

Par ailleurs, le pays de l'exilé n'est plus *son* pays parce qu'il a été absent des nombreux changements survenus depuis son départ. En effet, le pays (dans notre cas le Chili) a subi de profondes transformations : un régime militaire autoritaire a balayé les institutions démocratiques, l'espace public a été transformé en espace privé d'une minorité, la suppression de la

*res-publica*, de la chose publique, la séparation et le regroupement des individus qui s'ensuivirent, ainsi que l'exclusivité et le contrôle de l'information dans les médias par le gouvernement, ont provoqué chez les individus une attitude de méfiance, voire a-sociale. Les relations sociales ont été profondément perturbées, les identités se sont figées. L'« *autre* » s'est transformé progressivement en adversaire puis en ennemi, la logique de guerre s'est imposée comme critère de survie (Hurtado, 1988, pp. 301-303).

La violence physique et morale déployée par les militaires a signifié non seulement des milliers de morts et de disparus, la destruction d'un siècle et demi de régimes légaux et trente cinq années de démocratie, mais aussi l'échec d'un certain imaginaire populaire, égalitaire et participatif, et la fin d'une forme particulière de coexistence. Enfin, le processus de socialisation s'est profondément modifié, la dictature a bafoué les principes essentiels de la condition humaine basés sur la pluralité, le dialogue et la communauté d'action, condition *sine qua non* — dans les termes d'Hannah Arendt (1983) — de toute organisation politique. Comme elle le précise à la suite de Montesquieu, les gouvernements despotiques réduisent les sujets à l'impuissance, les isolent, annihilent en eux la faculté humaine d'agir et de parler ensemble (Lefort, 1986).

Actuellement, après dix mois de régime démocratique et malgré les contraintes héritées du régime militaire, un *espace public* semble se réinstaurer au Chili. Le pouvoir devient un *espace vide* — au sens de Lefort — et la société, une société ouverte, historique. Mais seize années de régime militaire représentent une longue période, et le changement de régime politique ne produit pas encore les effets attendus.

L'exilé, une fois rentré au pays, retrouve nombre de ses amis qui eux aussi furent des exilés mais à l'intérieur de leur propre pays. Leur espace relationnel s'était considérablement réduit, et leurs possibilités de promotion sociale anéanties. Dans le passé, l'Etat et les partis politiques jouaient un rôle prépondérant dans le processus d'ascension sociale des individus. Or, à la suite du coup d'Etat, les partis ont été interdits et l'Etat fut réduit à sa plus simple expression. C'est ainsi que l'opposition politique fut exclue des institutions et que le chômage atteint un niveau jamais vu auparavant. Dans un tel contexte, les carences ne pouvaient que se multiplier.

La concurrence faisait rage mais non pas la concurrence d'exceller — celle-là se révélant inutile — mais celle qui vise à la survie, c'est à dire la lutte pour le minimum nécessaire permettant de se sentir exister. Pour la plupart, la presque totale impossibilité de réalisation personnelle engendra une frustration profonde. Ceux qui appartenaient à la gauche bannie et qui malgré cela sont arrivés à se resituer dans la société, l'ont fait progressivement et au prix d'immenses efforts, sans jamais savoir ce que l'avenir leur réservait.

Mais, voilà que les exilés commencèrent à rentrer. Ils arrivèrent pleins d'espoir, d'expectatives, de projets de transformation du pays, tout en souhaitant retrouver le passé idéalisé, chacun se sentant déborder de projets à réaliser.

De l'avis de Chiliens restés au pays, les exilés retournés dans les dernières années de la dictature faisaient preuve de modestie, à la différence de ceux qui sont rentrés au moment de

l'avènement de la démocratie et qui affichaient une certaine suffisance. Les premiers savaient théoriquement que le pays avait beaucoup changé, que la situation était devenue très difficile. De plus, ils se culpabilisaient d'avoir quitté le pays en difficulté pour vivre à l'étranger, alors que leurs parents ou amis subissaient la répression. En compensation, ils souhaitèrent s'exprimer largement et faire part de ce qu'ils avaient appris ailleurs ; mais, pour beaucoup, cette occasion tarda à venir.

Ceux qui reviennent sont perçus comme ayant échappé aux malheurs de la dictature et ayant joui d'un exil doré. Sur le plan professionnel, ils représentent une réelle menace puisqu'en général ils ont pu poursuivre des études, obtenir des diplômes et acquérir de nouvelles expériences professionnelles, venant ainsi concurrencer ceux qui sont restés au pays. L'attitude de ces derniers devient alors ambivalente : d'un côté ils nourrissent tous les espoirs quant aux apports nouveaux que représentent ceux qui reviennent de l'étranger, et d'un autre, ils deviennent méfiants et ressentent la nécessité de se protéger d'eux.

Celui qui rentre se voit tantôt marginalisé et isolé, tantôt mis en demeure d'apporter des solutions que, très souvent, bien sûr, il ne possède pas. Et quand il veut communiquer ses propres espoirs, ou sa déception, il ne se sent pas toujours bien compris. Les comparaisons de la manière de vivre entre les deux pays, celui de l'exil et celui du retour, comparaisons auxquelles il ne peut se soustraire, à force finissent par le lasser. Leurs représentations font référence à une toute autre vision du réel. Les codes ne sont plus les mêmes, les langages et les représentations différents, il n'existe plus de monde commun. Un autre horizon reste à découvrir, mais entre-temps et encore pour longtemps, l'exilé restera un étranger.

Entre le départ et le retour au pays, douze, quatorze ou seize années se sont écoulées, beaucoup de choses ont changé.

D'abord, lorsque l'exilé a réussi à s'adapter au pays d'accueil, il a su acquérir de nouvelles sensibilités et s'est identifié à un autre imaginaire social. Souvent, il a intériorisé un sens plus aigu de la notion d'individu et a développé parallèlement son sens altruiste. Dans le même temps, il a acquis une conscience plus nette de ses droits comme des conditions égalitaires de vie (au sens de Tocqueville), mais aussi de la liberté de pouvoir se réaliser soi-même. L'exilé a joui, à des degrés divers, d'opportunités d'études et d'emploi, alors que dans le pays d'origine, la grande majorité de ceux qui sont restés a été exclue de ces possibilités.

L'autoritarisme a envahi l'ensemble des rapports sociaux. Les règles du jeu institutionnel, s'il y en a, sont très hiérarchisées et très contraignantes. La plupart du temps, l'absence de ces règles fait place à l'arbitraire. Tout est possible, mais ce n'est plus un « possible » politique, ni révolutionnaire, ni même utopique ; c'est plutôt l'absence de toute limite dans les rapports de force et dans le jeu mesquin de la survie institutionnelle et individuelle. Sous le régime militaire, la peur de la répression et de l'arbitraire a empoisonné les relations sociales. Si depuis un certain nombre d'années les gens ont pu s'adapter aux conditions nouvelles, c'est nécessairement au prix de l'acceptation de nouvelles normes et de nouvelles valeurs. Ce constat est valable aussi bien pour le pays d'accueil que pour le pays d'origine.

Celui qui rentre se retrouve soudainement étranger, étranger au pays de ses rêves et au pays réel. Les nombreux changements survenus çà et là ont bousculé les repères, rendant plus difficile la compréhension des événements qui parlent différemment aux uns et aux autres, selon qu'ils soient restés au pays d'origine ou exilés au loin. En outre, l'exilé pense être suffisamment bien préparé au retour, en croyant connaître l'essentiel sur son pays. Mais c'est une toute autre chose que de subir la même épreuve en ce qui concerne ce que l'on croit savoir, car celui qui subit les effets du retour s'expose le plus souvent au risque de voir son identité remise en question. C'est un processus douloureux et peut-être jamais achevé.

## L'exil et la perspective du retour

Pour l'exilé, intervient d'abord la signification du coup d'Etat et les changements que cet événement entraîna dans sa manière d'exister, le contraignant à émigrer voire à s'exiler.

Ceux qui sont partis ne l'envisageaient pas *a priori*. C'est un exil forcé, qui d'ailleurs rend particulièrement difficile l'insertion dans le pays d'accueil. Si l'émigration est un déracinement, qu'accentue le choc des langues et des cultures, elle l'est encore plus pour celui qui n'a pas vraiment choisi de partir.

Mais l'exil se prolonge parfois au-delà de ce que chacun pouvait imaginer, et les années passent...

La solidarité des pays d'accueil, en particulier durant les premières années qui ont suivi le coup d'Etat, a beaucoup contribué à rendre moins douloureux le processus d'adaptation des exilés et, en même temps, a rendu ceux-ci plus réceptifs à ces mêmes pays d'accueil.

On observe en général que l'exil des Chiliens est marqué par un fait très significatif<sup>3</sup>, celui très répandu de ne jamais vraiment s'installer dans le pays d'accueil, demeurant dans l'attente constante de pouvoir rentrer un jour.

Au cours des années, les enfants d'exilés commencent à s'intégrer et à se sentir chez eux alors que l'exilé lui-même arrive tant bien que mal à s'adapter et à trouver du travail, comme à établir de nouvelles relations sociales. Cependant, petit à petit s'ouvrent de nouveaux horizons, et la prise de conscience de cette nouvelle réalité coexiste souvent avec la nostalgie d'un passé perdu, qui prend une importance de plus en plus grande à travers l'idéalisation du pays lointain.

Au sein du pays d'accueil, l'exilé s'est enrichi d'autres expériences que celles qu'il aurait vécues dans son propre pays. Il a pu par exemple bénéficier d'un meilleur accès à l'information et s'est intéressé à ce qui se passe dans le monde, tout en ayant le sentiment d'appartenir à un pays qui a une longue tradition et jouit d'une audience internationale. En outre, il a pu d'une certaine manière faire l'expérience de sa propre singularité, et tout cela fait maintenant partie intégrante de son être. Par contre, le pays d'origine auquel il appartient d'ailleurs toujours est devenu un pays tout autre et dépendant, un pays du bout du monde, entre la montagne et la mer et qui, de plus, a vécu pendant presque quinze ans entre Pinochet et le néant.

Au fur et mesure que le temps passe, et pour subsister dans le pays d'accueil, l'exilé a du évoluer de la position d'assisté à celle d'un actif qui fait l'effort d'étudier et de se former professionnellement<sup>4</sup>. En réalité, l'exilé n'est conscient des opportunités qui lui ont été offertes et du poids des liens affectifs qu'il a pu établir avec ce pays, que lorsqu'il rentre dans son pays d'origine, moment où il est amené à comparer deux situations, deux cultures différentes dont il voudrait garder le meilleur de chacune.

Au cours de son exil — du fait même de la nature de celui-ci — l'exilé rêvait à une participation active à la politique, mais souvent d'une manière autre que celle d'avant son départ. Ses représentations ont toutefois changé à jamais. Il a une nouvelle perception du « réel » mais ne s'en apercevra en fait que plus tard. L'affaiblissement politique du régime militaire au Chili, entre les années 82 et 86, associé à l'idée de pouvoir concrètement rentrer au pays, renforce son espoir de retrouver un paradis perdu ; cela venant toutefois perturber le relatif équilibre qu'il avait réussi à trouver.

En fait, la décision de rentrer au Chili est pleine de contradictions : c'est l'incertitude face à un pays que l'on sait encore méconnu, changé ; c'est la peur d'être déçu, la crainte des pires difficultés que l'on va certainement rencontrer pour trouver du travail ou pour se réinstaller, le doute quant à la survivance des lieux affectifs du passé. Tout cela pèse très lourd dans la décision. Cependant, l'exilé n'est pas seul, et ils sont souvent plusieurs dans la famille à avoir une position différente vis à vis du retour.

Ceux qui en ont la possibilité préfèrent généralement visiter le pays d'origine avant de prendre la décision de rentrer. Mais, excepté pour quelques-uns que ce premier contact avec le pays dissuade, la plupart voit la réalité — bien que très différente de celle supposée — à la manière d'un jeu d'échecs dont la configuration générale demeure, mais certaines des pièces ont été déplacées et d'autres sont perdues. L'exilé, enfin réconcilié avec lui-même, se projette dans le rêve du retour qui persiste, bien que généralement envisagé comme difficile. A un moment donné, la décision est prise, les hésitations abandonnées. La perspective de l'accomplissement de ce rêve influence la perception des choses, modèle le projet et écarte le sens critique. Enfin, le retour, à la fois tant redouté et tant désiré, arrive...

## **Le retour**

En général, la première période du retour enchante celui qui revient. Ce sont les retrouvailles avec la famille, les amis, le territoire, le climat, la montagne, la chaleur du contact, la facilité de communication, la langue et ses jeux de mots. Tout y est, pêle-mêle. Il se retrouve enfin chez lui, aimé, écouté. Il respire le parfum des fleurs, il retrouve des endroits de la ville restés inchangés et des souvenirs d'enfance qu'il croyait oubliés. Mais peu de temps après, il faut déjà faire face aux problèmes quotidiens : trouver un emploi, un logement, une école pour les

enfants. Et là, sauf pour quelques-uns, tout devient plus difficile. S'il n'y a pas de possibilité de trouver du travail, la réinsertion devient presque impossible. Dans la plupart des cas celui qui est de retour trouve un emploi souvent mal rémunéré et pour des activités qui ne correspondent pas forcément aux qualifications acquises.

L'adaptation des enfants et des jeunes est particulièrement malaisée. Si les enfants vont à l'école, la différence des mentalités, des langages et des comportements leur paraissent, au début, presque insurmontables. Mais le plaisir de retrouver la famille d'origine peut aider en partie à surmonter ces difficultés.

La famille aussi avait une autre représentation des parents exilés, elle attendait semble-t-il autre chose de leur part.

Mais voilà que maintenant l'exilé envisage la possibilité de retourner dans le pays qui l'avait accueilli. Décision difficile à prendre parmi d'autres, parce qu'en général l'exilé et sa famille sont revenus « pour de bon » et ont vraisemblablement tiré un trait sur ce passé récent.

Le choc des nouvelles réalités rencontrées dans le pays d'origine, à savoir la divergence des mentalités et des sensibilités, la déception à l'égard de l'accueil reçu, et parfois le sentiment d'exclusion, pousse à la nostalgie du pays d'accueil. L'exilé se remémore la vie qu'il menait auparavant et prend alors conscience des liens affectifs établis avec le pays quitté depuis peu. D'autre part, il a vécu tant d'années avec l'idée fixe d'un possible retour, et voilà qu'il se trouve à nouveau exilé et nostalgique.

C'est un processus douloureux et souvent mal compris de ceux qui, dans le pays d'origine, ont beaucoup souffert de la dictature. Et cela est d'autant plus pénible que celle-ci a toujours insisté sur l'exil doré, l'opportunisme et la trahison de ceux qui sont partis. Ce qui du reste amène souvent à comparer ceux qui ont quitté le pays et ceux qui sont restés, afin de déterminer lesquels ont le plus souffert ; confrontation parfois exacerbée par le sens chrétien de la notion de sacrifice.

Pour une large part, l'Eglise chilienne contribua à améliorer l'accueil des exilés depuis que, dans les années 77-78, elle commença à faire connaître les réelles difficultés qu'ils subissaient et, parallèlement, démentait l'image idyllique transmise par les médias. Depuis, se manifeste une attitude plus hospitalière, une certaine solidarité et une meilleure compréhension de ce qu'est véritablement l'exil. Cette attitude, plutôt bienveillante, attend en échange beaucoup d'abnégation de la part de l'exilé qui, à son tour, espère trouver l'opportunité de participer à la construction d'un monde nouveau et avoir la possibilité de s'insérer en apportant ses connaissances et son savoir-faire. Il découvre cependant que ce l'on attend de lui, ne correspond pas du tout à ce qu'il est en réalité...

Il s'ensuit une longue période de distanciation, au cours de laquelle il est devenu à nouveau étranger, exilé, mais cette fois dans le pays qu'il croyait être le sien... Un discours différent et une vision décalée des choses ne lui permettent de comprendre les autres, et de se comprendre lui-même, qu'après un long effort d'adaptation.

Cette difficulté à se comprendre, à utiliser les mêmes codes, ne s'explique pas seulement

par le changement des représentations sociales de l'exilé. Seize années ne se sont pas passées en vain, l'autoritarisme a plus ou moins influencé les mentalités et pénétré toutes les structures. Les catégories selon lesquelles les personnes et les groupes se pensent et se représentent leur propre réalité (Bourdieu, 1982), ont subi de profondes transformations.

La confrontation des représentations est donc violente, âpre, et la nature du choc subi varie selon la provenance des pays d'accueil. Ceux qui viennent des pays socialistes et qui bénéficiaient d'une protection étatique plus ou moins large, sont surpris de l'individualisme, de l'adversité, de la concurrence et du manque de solidarité ambiants. Ceux qui viennent des pays d'Europe occidentale dont la culture accorde une place essentielle aux droits de l'homme sont déçus, surpris par la prédominance de l'esprit hiérarchique, de l'autoritarisme, du machisme et du manque de respect de l'autre. Cette confrontation est d'ailleurs d'autant plus importante que l'effort accompli pour mieux faire comprendre ces autres pratiques sociales et culturelles, s'avère souvent inutile dans la mesure où il est perçu comme le fait d'un individu instable.

Pour les femmes dont la situation a toujours été difficile, le vécu de leur discrimination diffère selon qu'elles soient restées au pays ou qu'elles se soient exilées. Pour ces dernières, le retour au pays est particulièrement pénible surtout lorsqu'elles sont chefs de famille. Pour la plupart d'entre-elles, l'exil a signifié à la fois une certaine libération, une conscience plus aiguë de leurs droits en tant que femmes, une ouverture d'horizon et un accès à des niveaux d'éducation, de formation et d'expérience professionnelle qu'elles ne pouvaient espérer auparavant.

Le retour au pays représente pour certaines une véritable régression. La discrimination sexuelle y est très marquée. Les femmes gagnent en moyenne entre 30 et 40 % de moins que leurs homologues masculins (Parades, 1982), et elles sont absentes des postes de direction ou à haute responsabilité, aussi bien dans le secteur privé que dans la fonction publique. De surcroît, la recession économique fait en sorte que les femmes soient davantage pénalisées. Enfin, la discrimination sexuelle est fortement ressentie non seulement par rapport aux pays d'accueil et tout ce qu'ont pu y acquérir les femmes exilées, mais surtout par rapport au Chili d'autrefois où, tout au moins sur le plan intellectuel, la discrimination était moins apparente.

On constate qu'à la suite du régime militaire, la société patriarcale s'est largement renforcée, entraînant par là-même une difficulté supplémentaire chez les hommes à reconnaître l'« autre », en l'occurrence la femme, comme leur semblable. Au niveau professionnel, par exemple dans le domaine des sciences sociales, les femmes qui sont rentrées connaissent les pires difficultés à trouver un emploi correspondant à leur réelle qualification. En effet, des pans entiers de cette spécialité ont été supprimés sous la dictature militaire. Et en ce qui concerne spécifiquement la recherche en sciences humaines, celle-ci a été éliminée des universités. Pendant longtemps, se sont des organisations non-gouvernementales (ONG) financées par des institutions extérieures qui ont pu mener certains travaux. Si cette solution a toutefois permis de sauver une partie de la recherche, elle a mené aussi les intéressés à infléchir le choix de leurs sujets en fonction des sources de financement.



De plus, ce type d'activité s'est caractérisé par une grande instabilité des effectifs et une importante réduction de leur nombre, d'où une difficulté supplémentaire pour les femmes très nombreuses dans ce secteur.

Une enquête conduite par le CIDE (ONG), en 84 et 85 (Cariola et Rossetti, 1986) portant sur les exilés rentrés ou non au Chili, mais traités séparément, peut servir d'indicateur aussi bien de l'aspiration des exilés à retourner dans leur pays d'origine, que des problèmes d'insertion professionnelle en général et des femmes en particulier, pour trouver un emploi selon leur qualification et leur compétence. L'enquête montre que sur 2500 exilés appartenant à six pays différents (Canada, France, Italie, RDA, Suède et Venezuela), dont 86 % exerçaient une activité professionnelle et 46 % avaient poursuivi des études supérieures, 56 % de ceux qui travaillaient étaient des employés, 2 % des employeurs, 13 % des ouvriers et 18 % des travailleurs indépendants.

Parallèlement, 84 % des personnes exprimaient la volonté de rentrer, surtout les femmes (85 %), 31 % souhaitaient rentrer immédiatement, et 54 % plus tard. Seulement 15 % ne désiraient pas rentrer. Mais 53 % de ceux qui voulaient rentrer n'avaient aucune stratégie de recherche d'emploi au Chili, et la motivation principale du retour était en priorité d'ordre politique. L'enquête portant sur ceux qui étaient déjà rentrés (170 personnes) signale que 33 % était au chômage, 75 % avaient trouvé un emploi avant six mois mais il s'agissait, dans la plupart des cas, de travaux occasionnels et sous-qualifiés.

L'enquête montrait également que la situation était particulièrement difficile pour les professionnels et chercheurs en sciences sociales (48 % de ceux qui avaient suivi des études supérieures), secteur considéré comme particulièrement bouché par les enquêteurs, notamment pour les femmes qui, en exil, représentent la majeure partie de cette catégorie socio-professionnelle. Celles-ci passent d'une situation relativement stable dans les pays d'accueil à une situation très précaire, incertaine. Souvent — comme la majorité des exilés et des Chiliens restés au pays — elles ne bénéficient pas de la sécurité sociale, ce qui rend la vie plus difficile pour celles qui sont devenues chefs de famille.

En outre, le nombre des postes dans les universités reste encore trop faible. Ceux qui en ont été expulsés pour des motifs politiques trouvent leurs postes occupés, la structure modifiée avec de fortes réductions des crédits. Il ne reste que des universités privées, nombreuses mais dans lesquelles prévalent les critères de rentabilité. La plupart manquent de moyens en personnels et en crédits de fonctionnement. Les vacations à l'heure et une faible rémunération ont fait apparaître ce que l'on appelle le « *professeur-taxi* » qui, par exemple, se déplace entre six universités pour assurer les cours qui lui permettront de survivre.

En général, le Chili de l'économie de marché n'offre de nouvelles perspectives d'emploi qu'aux employeurs ou pour l'exercice libéral d'une profession (*id.*, p. 27). Les universités, les entreprises, l'Etat ont peu de propositions d'embauches ; le taux élevé du chômage, les réductions budgétaires de l'Etat, ajoutés au « stigmatisme politique » des exilés, ne permettent pas aujourd'hui de développer une véritable politique de l'emploi en leur faveur.

Depuis l'arrivée du régime démocratique, les choses semblent aller mieux. La peur a disparu, l'espace public s'ouvre, le pouvoir devient — de nouveau — un espace libre, non occupé de manière permanente ; des règles du jeu se dessinent et l'information circule progressivement. Mais, seize années de dictature ont profondément marqué l'histoire et les mentalités. La démocratisation ne fait pas de miracles. La transition évolue dans le cadre de règles héritées du régime militaire, et ses limites sont évidentes : la Constitution, le système électoral, la législation du travail, le budget, l'inamovibilité des fonctionnaires du régime militaire, la privatisation des entreprises, et surtout le pays divisé en deux : le pays « moderne » et celui des exclus, qui sont la majorité.

Mais, en des termes proches de Hannah Arendt, il s'agit de donner du sens à l'événement, de rétablir par le débat une nouvelle perspective de sens, d'élaborer quelque chose de nouveau, de reprendre l'action pour reconstruire un monde commun (*id.*, p. 38). Il s'agit aussi de rétablir la possibilité pour chacun de s'exprimer et d'affirmer sa propre individualité (Arendt, 1985).

Et ainsi, peut-être, plus tard, lorsque tout cela sera possible, le dialogue entre ceux qui ont vécu des expériences très différentes, aussi bien dans le pays d'origine que dans les divers pays d'exil, pourra-t-il apporter ses fruits (Arendt, 1986).

Mais, de toute façon, l'exilé « *revenu* » restera très probablement divisé entre deux pays. Pour reprendre la formule d'un exilé, de retour au Chili, peut-être le « *revenu* » deviendra-t-il « *le meilleur ambassadeur de son pays dans le pays d'accueil et le meilleur ambassadeur du pays d'accueil dans son pays d'origine* » (Mella, 1988).

Cristina HURTADO-BECA

#### NOTES

1. J'ai interviewé environ une quinzaine de personnes « *revenues* » au pays : adultes, hommes et femmes, ainsi que quelques professionnels travaillant avec eux. Je n'avais pas l'intention de procéder à des interviews représentatives mais plutôt de connaître des opinions d'*exilés-« revenus »* qui se trouvent dans des situations bien différentes.
2. Voir le personnage de Mateluna, dans la pièce de théâtre d'Oscar Castro : « *L'incroyable et triste histoire de l'exilé Mateluna et le général Penaloza* », qui ne défait jamais ses valises.
3. Parmi les nombreuses publications parues sur la signification de l'exil des Chiliens, je ne citerai que les auteurs suivants : Leon et Rebeca Grinberg, Manuela Gumucio, Eugénia Neves, Ana Vasquez (voir réf. bibliographiques).
4. La plupart des pays d'accueil européens offrent généralement aux exilés la possibilité de poursuivre des études ou de bénéficier d'une formation professionnelle, leur permettant ainsi une meilleure insertion.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARENDR, Hannah, *La condition de l'homme moderne*. Paris, Calmann-Lévy, 1983, p. 228 (1ère éd. 1961).  
— Travail, Œuvre, Action, *Etudes phénoménologiques*, n° 2, 1985.  
— Vie de l'esprit, vol. 1, *La pensée*.

- BENJAMIN, Walter, « Sur quelques thèmes baudelairiens » (Poésie et révolution), in *Charles Baudelaire*. Paris, Payot (Coll. Petite bibliothèque Payot), 1979, p. 154.
- BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire*. Paris, Fayard, 1982, p. 158.
- CARIOLA, Patricio, et ROSSETTI, Josefina, *Insercion laboral para el retorno. El caso de los exiliados chilenos*. Santiago, CIDE, 1986 (reproduit in *Boletin Informativo* n° 15, août 1986, Comité Chileno Aleman de Solidaridad por el Retorno, RFA, 46 p.
- F.A.S.I.C (ouvrage collectif), *Exilio, 1978-1986*. Amerinda. Santiago de Chile, 1986, p. 273.
- GRINBERG, Leon, et GRINBERG, Rebeca, *Psicoanalisis de la migracion y del exilio*. Madrid, Alianza Editorial, 1984, 274 p.
- GUMUCIO, Manuela, « Représentations collectives et construction identitaire au Chili », *Questions d'identités comparées*. ORSTOM, déc. 1989, pp. 43-56.  
— « Représentations de l'identité chilienne ». Thèse de 3e Cycle, Université Paris-VII, 1984.
- HURTADO, Cristina, « Democratica politica mas democracia social? Teoria democratica y sectores populares », *Democracia y Participacion*. Compiladores, R. Alvaray y C. Ruiz. Santiago, CERC, 1988, pp. 301-309.
- I.N.C.A.M.I., *La migracion Forzada y el Retorno. Los Desafios de la Transicion*. Seminario Nacional. Santiago de Chile, sept. 1989, 194 p.
- LEFORT, Claude, *Le problème de la démocratie. Essais sur la politique au XIXe et XXe siècle*. Paris, Seuil, 1986, p. 198.
- MELLA, Orlando, « Sociologia del exilio ». *Seminario Internacional, Religion, Exilio, Retorno*. Santiago, Area Pastoral Social de la Conferencia Episcopal de Chile, 1988, p. 19.
- MILNER, Jean-Claude, « Le matériel de l'oubli », in *Usages de l'oubli*. Paris, Seuil, 1988, p. 65.
- NEVES, Eugenia, *En Paris de Fantasma. Dialogos del exilio*. Santiago, Ediciones Cantalao, 1987, 163 p.
- PAREDES, Ricardo, *Diferencias de ingreso entre hombres y mujeres en el Gran Santiago. 1969 y 1981*. Depart. de Economía, Universidad de Chile, Fac. Ciencias Economicas y Administrativas, Santiago de Chile, 1982.
- VASQUEZ, Ana, « Les avatars de l'identité culturelle étudiée chez les exilés politiques », in *La mode des identités, L'homme et la société*, n° 83, 1987.  
— « L'exil, une analyse psycho-sociologique », *L'information psychiatrique*, vol. 59, n° 1, 1983.  
— « Des troubles de l'identité chez les exilés », *Amérique latine*, n° 12, oct.-déc. 1982.